

# **REGLEMENT DES ETUDES**

**LIVRET n°3**

**Spécialité Musique**

**« Classique à contemporain »**

**Fascicule B – Culture et créativité**

**Conservatoire à Rayonnement Départemental**

**Edition 2025/2026**



## SOMMAIRE

### I - Département Culture et Créativité

1- Présentation.....	5
2- Au sein de l'établissement.....	5
3- L'équipe pédagogique.....	6
4- Le suivi des élèves.....	6
5- Modalités et barèmes de notation.....	6
6- Les projets.....	7

### II - Organisation du cursus

1- Le cursus général .....	8
2- Les cycles.....	9
<i>Éveil et initiation</i> .....	9
<i>1<sup>er</sup> cycle</i> .....	11
<i>2<sup>ème</sup> cycle</i> .....	15
<i>3<sup>ème</sup> cycle</i> .....	19
<i>Cycle menant au diplôme national (C.M.D.N.)</i> .....	23
<i>Cycle préparant à l'enseignement supérieur (C.P.E.S.)</i> .....	23
Définition des modules et unités d'enseignement.....	26



## **I - Département Culture et Créativité**

### **1 - Présentation**

Le département Culture et Créativité, par la diversité de l'offre d'enseignement qu'il propose, en fait un lieu privilégié d'acquisition du socle de compétences communes aux apprentis musiciens. Que ce soit au sein d'un tronc commun globalisé à partir du cycle d'éveil ou au travers de modules spécialisés à partir du cycle 2, la pédagogie de Culture et Créativité mêle codage, oralité, créativité et pratique collective. Les fondamentaux du langage musical sont étudiés afin d'amener l'élève vers l'autonomie dans le déchiffrage et la compréhension des œuvres interprétées et/ou composées.

En adéquation avec le projet de l'établissement, l'articulation du projet pédagogique du département culture et créativité s'inscrit dans une dynamique et une volonté de transversalité à travers un riche panel d'activités. Les champs disciplinaires que sont la culture, la technique et la créativité, proposent donc un cadre indispensable à l'acquisition des compétences visées durant les quatre cycles d'enseignement.

### **2 - Au sein de l'établissement**

Les pratiques musicales, au sein de la spécialité musique « Classique à Contemporain », sont organisées autour de trois champs pédagogiques :

Pratique instrumentale et vocale / Pratiques collectives / Culture et créativité.

Le projet pédagogique global de l'établissement a pour objectif de relier ces trois champs, afin de les rendre interféconds dans le but d'une formation complète. Les contenus utilisés dans le cours de Culture et créativité doivent résonner parmi ces pratiques et faire sens pour les élèves de manière immédiate. Faire sens tout en apportant une vision globale, orientée vers des savoirs utiles à toute pratique et esthétique, permettant d'aller plus loin dans l'apprentissage et la découverte, voilà ce qui constitue en soi un des défis majeurs de la culture et créativité.

La pratique instrumentale participe également aux acquisitions solfégiques, qui ne sont pas l'exclusivité du cours de Culture et créativité. Le cours d'instrument est en effet le lieu privilégié pour l'apprentissage de la lecture de notes et de rythmes dont les clés et tessitures sont spécifiques à chaque instrument.

La mise en place sur l'année de différents projets reliant les apprentissages spécifiques de ces pratiques au sein du cours de Culture et créativité, permettra d'utiliser les compétences de chaque discipline dans une approche généralisée et de profiter de la possibilité pour la Culture et créativité d'être à la fois le temps d'une pratique individuelle et celui d'une pratique collective.

La culture et créativité pourra finalement trouver sa place comme étant un temps d'exploration, d'expérimentation et de création, en fournissant les clés d'une approche générale, transversale et ouverte sur une culture musicale large, permettant de former des musiciens émancipés, ouverts et autonomes.

### 3 - L'équipe pédagogique

A la fois enseignants et artistes, les membres de l'équipe pédagogique du département culture et créativité sont issus de cultures et d'horizons différents. Cette diversité complémentaire de formation et d'univers artistiques offre aux élèves la possibilité d'un enseignement riche et éclectique : musique traditionnelle, chant à danser, musique médiévale, musique du monde, jazz et musiques actuelles, improvisation, chant, analyse, culture musicale, direction, composition, ou encore M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur).

L'équipe écrit également pour les élèves de nombreuses pièces et arrangements.

### 4 - Le suivi des élèves

Le suivi des élèves est effectué en format numérique dans le logiciel *Oasis Maestro* lors des saisies des évaluations semestrielles. Ce dossier sert de contrôle continu et de lien avec les familles en recevant les évaluations chaque semestre.

Les éléments qui peuvent être saisis par les enseignants et l'administration sont :

- les absences (excusées ou non)
- les appréciations et le passage dans le niveau supérieur
- les œuvres et les chants travaillés
- les notions abordées et les compétences acquises
- les réalisations, les recherches et le travail en autonomie
- les manifestations (spectacles, concerts, auditions) auxquelles l'élève a participé ou assisté.

### 5 – Modalités et barèmes de notation

Les modalités et barèmes généraux, tels que décrits dans le livret *Dispositions générales* du présent règlement des études, s'appliquent à l'ensemble des évaluations de chaque discipline de Culture et créativité.

Barème des notations		
Appréciation	Note sur 20 (à titre indicatif)	Mention
Excellence des qualités et des acquis	$16 \leq n \leq 20$	Très bien
Qualités et acquis satisfaisant à l'ensemble des exigences	$13 \leq n < 16$	Bien
Des qualités et des acquis au minimum des exigences	$10 \leq n < 13$	Honorable
Qualités et acquis en deçà des exigences	$7 \leq n < 10$	Non validé
Objectifs non atteints, qualités et acquis insuffisants	$n < 7$	Non validé

## **6 - Les projets**

### **- Participation à des projets pédagogiques et artistiques**

Durant le cursus, les élèves sont invités à participer régulièrement à des projets pédagogiques et artistiques (spectacles, concerts, auditions...). C'est souvent l'occasion pour les plus jeunes de se confronter pour la première fois au public.

Le moyen d'expression peut varier (en chantant, en jouant de son instrument, en présentant l'analyse d'une œuvre, en dirigeant...) ainsi que le type de formation (seul, en musique de chambre, en orchestre, en chorale...).

Ces représentations publiques font partie intégrante de la formation des élèves et participent à la validation de leur parcours.

### **- Ouverture artistique**

Des projets pédagogiques transversaux, de diverses natures, sont mis en place régulièrement : assistance à des représentations de danse, de théâtre ou à des expositions, participation à des projets mêlant plusieurs formes d'art, etc.

L'apport de ces autres spécialités artistiques est un complément indéniable à l'enseignement habituel et une ouverture culturelle indispensable à la formation de nos élèves.

## II- Organisation du cursus

### 1 - Le cursus général

Cycle et durée	Cours		Durée hebdomadaire
<b>Éveil et initiation</b> (1 à 4 ans)	Éveil P.S. (âge 3 ans)		45 min
	Éveil M.S. (âge 4 ans)		45 min
	Éveil G.S. (âge 5 ans)		45 min
	Éveil C.P. (âge 6 ans) ou Éveil instrumental C.P.		1h ou 1h15
<b>1<sup>er</sup> cycle</b> (3 à 5 ans)	<b>Cycle enfants</b> à partir de 7 ans	<b>Cycle adolescents et adultes</b> à partir de 13 ans	1h30
	C1.1	C1.1 adu (1h)	
	C1.2	C1.2 adu (1h)	
	C1.3	C1.3 adu	
	C1.4	C1.4 adu	
<b>2<sup>ème</sup> cycle</b> (3 à 5 ans)	<b>FM</b>	<b>Modules</b>	1h30 FM + 1 module 45 min + 45 min
	C2.1	- Chant - Culture musicale - Écriture composition	
	C2.2	- Musique assistée par ordinateur (M.A.O.)	
	C2.3	- Arrangement et improvisation - Chant	
	C2.4	- Culture musicale - Écriture composition	
<b>3<sup>ème</sup> cycle</b> (2 à 4 ans)	C3.1	- Analyse - Chant et polyphonie	1h30 de FM et valider 2 modules de niveau 1
	C3.2	- Direction d'ensembles - Écriture composition	
<b>CMDN / CPES</b> (2 à 4 ans)	CMDN ou CPES	- Harmonisation au clavier (claviéristes) ou - Piano complémentaire (non pianistes)	CMDN : 600 h durant le cycle  CPES : 750 h durant le cycle

## 2 - Les cycles

Selon les directives du schéma national d'orientation pédagogique de septembre 2023, le cursus des études musicales s'échelonne sur trois cycles éventuellement précédés d'un parcours d'éveil et d'initiation. Chacun d'eux constitue un ensemble cohérent de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire.

### *Éveil et initiation*

#### a) *Éveil musical* (enfants de 3 à 6 ans)

Déployé sur 4 paliers, en fonction du niveau scolaire (P.S./M.S./G.S. et C.P.), les cours d'éveil offrent une immersion sensorielle tant auditive que kinesthésique et visuelle. Le chant, l'écoute active et le mouvement sont donc au cœur des activités. Celles-ci, ludiques et variées, encouragent l'engagement personnel, favorisant la compréhension et la mémorisation des notions expérimentées.

#### b) *Initiation instrumentale C.P.*

Pour les élèves en classe de C.P., un dispositif spécifique d'*Initiation instrumentale CP* est proposé. Il comprend en plus du cours collectif de 45 minutes, 30 minutes d'atelier instrumental. Ce cours fonctionne par petits groupes (3 élèves au maximum), en partenariat avec quelques professeurs d'instruments tout au long de l'année. Il permet d'orienter au mieux l'élève quant à son choix instrumental.

#### c) Organisation des cours et orientation

Selon les niveaux, les durées hebdomadaires de cours et l'effectif du groupe varient :

- 45min pour l'éveil P.S. (8 élèves maximum)
- 45min pour l'éveil M.S. (10 élèves maximum)
- 45min pour l'éveil G.S. (12 élèves maximum) avec possibilité d'éveil *musidanse*<sup>1</sup>
- 1h pour l'éveil C.P. (12 élèves maximum)
- 1h15 pour l'initiation instrumentale C.P. (12 élèves maximum)

A l'issue du cycle d'éveil initiation, les enfants ont la possibilité soit d'intégrer le parcours de formation « Classique à contemporain » en choisissant une discipline instrumentale principale (selon places disponibles au moment des inscriptions) et ses cours associés obligatoires, soit d'intégrer le dispositif de classe unique *Prima orchestra* (cf. livret 3A) ou encore le dispositif *Voix-en-scène* (cf. livret 3A).

---

<sup>1</sup> Eveil dominante musique augmenté d'un éveil chorégraphique assuré par un binôme d'enseignant musique et danse.

## Objectifs et acquisitions en fin de cycle d'éveil

Champs disciplinaires	Activités	Objectifs et acquisitions
<b>Culture musicale</b>	Formation du spectateur (audio, vidéo, concerts, spectacles...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'intérêt de l'écoute.</li> <li>- Sensibiliser aux styles musicaux de pays différents.</li> <li>- Savoir donner ses impressions et exprimer son ressenti sur une œuvre, un conte musical, un spectacle, un concert ou une vidéo.</li> <li>- Rencontrer différentes classes instrumentales.</li> </ul>
<b>Technique du langage musical</b>	Reconnaissance sonore	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir différencier la hauteur des sons (graves, aigus, ceux qui montent et ceux qui descendent) et leur intensité (fort, piano, de plus en plus fort et de moins en moins fort).</li> <li>- Savoir reconnaître si un tempo est lent, rapide, accélère ou ralenti.</li> <li>- Savoir reconnaître les sons, les timbres, les instruments et les familles d'instruments visuellement ainsi qu'à l'oreille.</li> </ul>
	Découverte de la notation musicale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître, classer et reproduire les codages des gestes musicaux (initiation à la lecture musicale).</li> <li>- Savoir reconnaître la portée, les clés, certaines notes, des rythmes simples et les nuances à partir de jeux, de dessins et de couleurs.</li> <li>- Connaître le nom des notes.</li> </ul>
<b>Création musicale</b>	Jeux rythmiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir mémoriser, reproduire et inventer des rythmes simples sur des percussions instrumentales ou corporelles.</li> </ul>
	Chant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir chanter avec les paroles, seul ou en groupe.</li> <li>- Savoir mémoriser et reproduire vocalement des comptines et des chansons de différents styles.</li> <li>- Acquérir un répertoire de chansons et comptines.</li> </ul>
	Travail corporel et développement sensoriel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre conscience de l'espace, du temps et de la structure musicale par des jeux dansés et chantés.</li> <li>- Savoir suivre le tempo d'une mélodie en y associant des mouvements et en se déplaçant.</li> <li>- Savoir créer et/ou improviser un paysage sonore en utilisant les gestes musicaux adaptés.</li> </ul>
	Initiation instrumentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir et essayer différents instruments pour faciliter le choix de sa pratique instrumentale future.</li> <li>- Découvrir la pratique collective de l'orchestre.</li> <li>- Savoir utiliser des gestes simples pour la direction.</li> </ul>

## *1<sup>er</sup> cycle*

### a) Organisation

- Durée du cycle : de 3 à 5 ans
- Volume de cours hebdomadaire (15 élèves maximum par classe) :
  - 1h (C1.1 adu et C1.2 adu)
  - 1h30 (C1.1 et C1.2 : 1h de FM + 30mn de chant choral « Prima Voce »)
  - 1h30 (C1.3 et C1.4, C1.3 adu et C1.4 adu)
- Quatre niveaux :
  - De C1.1 à C1.4 pour les enfants, à partir de 7 ans ;
  - De C1.1 adu à C1.4 adu, pour les adultes et adolescents, à partir de 13 ans.

### b) Modalités d'évaluation

En 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> année, l'évaluation est faite sous forme de contrôle continu, par semestre.  
En 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, l'évaluation est faite sous forme de contrôle continu ainsi qu'une évaluation terminale.

Une note minimale de 10/20 permet le passage au niveau supérieur ou en cycle supérieur, pour la 4<sup>ème</sup> année, avec obtention de **l'attestation de formation musicale de cycle 1**.

### c) Objectifs pédagogiques

Ce 1<sup>er</sup> cycle est construit autour de trois grands axes : la culture musicale, la technique du langage musical et la création musicale. Il a pour but :

- de développer le goût, le plaisir et l'intérêt à la musique,
- d'acquérir une culture musicale,
- d'accompagner les études instrumentales,
- de développer progressivement l'imagination et la créativité,
- de développer les aptitudes vocales en tant que moyen d'expression,
- d'acquérir une sensibilité rythmique, une mémoire et une oreille musicale,
- de mettre en relation les approches sensorielles, affectives, corporelles et intellectuelles,
- d'acquérir une autonomie dans la réalisation et l'interprétation d'un texte musical.

L'apprentissage des notions se fait par une approche globale avec les outils pédagogiques suivants :

- par des écoutes musicales,
- par une approche transversale avec les autres arts,
- par le lien avec la pratique instrumentale,
- par l'improvisation et la création musicale,
- par l'utilisation des technologies numériques.

## Objectifs et acquisitions en fin de 1<sup>er</sup> cycle

Champs disciplinaires	Activités	Objectifs et acquisitions
<b>Culture musicale</b>	Formation du spectateur (audio, vidéo, concerts, spectacles...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le goût musical et le sens critique.</li> <li>- Connaître les origines, le fonctionnement, les possibilités (ambitus et modes de jeu), les grands interprètes et les principales œuvres de son instrument.</li> <li>- Savoir reconnaître la formation instrumentale (les instruments et les ensembles instrumentaux), le genre (opéra, concerto, symphonie, quatuor...), les caractéristiques de la forme (refrain, variation, ré-exposition...), la mesure (binaire ou ternaire et nombre de temps), la tonalité (majeur, mineur ou modal) et le caractère.</li> </ul>
	Commentaires d'écoutes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir présenter une œuvre et donner ses impressions.</li> </ul>
	Présentation et contexte historique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir reconnaître les styles (jazz, bossa, musique traditionnelle, rock...), les époques de la musique de tradition savante (baroque, classique, romantique, moderne et contemporaine) et connaître leurs œuvres et leurs compositeurs de référence.</li> <li>- Faire le lien avec les autres arts (danse, art plastique, art dramatique, littérature...) et autres cultures (pays...)</li> </ul>
<b>Technique du langage musical</b>	Travail sur partitions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le langage musical et la théorie de la musique (formes, gammes, degrés, intervalles, tonalités, accords (majeurs et mineurs), cadences (demi et parfaite), nuances, signes d'expression...)</li> <li>- Savoir relever une mélodie.</li> <li>- Lire dans les clés nécessaires à la pratique de son instrument et celles utilisées à son accompagnement pianistique.</li> </ul>
<b>Création musicale</b>	Écriture et composition	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir composer une œuvre pour son instrument, pour plusieurs instruments ou sur ordinateur.</li> <li>- Savoir utiliser les technologies numériques avec la M.A.O. (logiciels GarageBand, MuseScore, Audacity...) pour la création, l'enregistrement et l'arrangement.</li> </ul>
	Mémorisation, reproduction et appropriation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir chanter (avec les paroles ou le nom des notes) ou jouer des œuvres, seul ou à plusieurs.</li> <li>- Avoir une bonne maîtrise des rythmes binaires et ternaires.</li> <li>- Savoir mémoriser et reproduire (instrumentalement ou vocalement) une séquence entendue ou lue en s'attachant à la qualité musicale et à l'expression.</li> <li>- Savoir jouer et chanter ensemble.</li> <li>- Connaître les principaux gestes instrumentaux (départs, fins, battue de mesure...)</li> <li>- Être à l'aise avec l'approche corporelle de la musique (pulsation, mouvement, déplacement dans l'espace, polyrythmie...)</li> </ul>
	Improvisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir improviser à son instrument mélodiquement au sein d'un petit groupe selon différentes modalités (de manière libre, en se basant sur une grille d'accords, en utilisant une gamme ou un mode...).</li> </ul>
	Accompagnement des projets individuels et lien avec les pratiques collectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire le lien avec les œuvres travaillées en cours d'instrument et en pratiques collectives (orchestres, chœurs, musique de chambre...).</li> </ul>

## Contrôle en Cours de Formation en 1<sup>er</sup> cycle

Outil pédagogique indispensable au suivi des élèves, il favorise l'harmonisation des niveaux et des compétences, et homogénéise l'enseignement tout au long du cursus. Le contrôle en cours de formation s'effectue chaque année en 1<sup>er</sup> cycle.

Niveau	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	Passage
C1.1	Contrôle Continu	Contrôle Continu	Contrôle Continu
C1.2	Contrôle Continu	Épreuves écrites en cours 50% Épreuves orales en cours 50%	Examen mi-cycle ≥10/20 (mention honorable)
C1.3	Contrôle Continu	Contrôle Continu	Contrôle Continu
C1.4	Contrôle Continu	Épreuves écrites en cours 50% Épreuves orales devant jury 50%	Examen fin de cycle ≥10/20 (mention honorable)

Évaluation en cycle 1	
<b>Contrôle Continu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assiduité et ponctualité</li> <li>- Comportement (attitude vis-à-vis des autres élèves et de l'enseignant)</li> <li>- Motivation, participation et investissement en cours</li> <li>- Travail personnel effectué</li> <li>- Matériel requis apporté (instrument, manuel, porte-vues, cahier de musique, stylo, crayon, gomme...)</li> <li>- Soin apporté aux documents distribués</li> <li>- Participation aux projets</li> <li>- Progrès</li> <li>- Maîtrise des compétences (niveau d'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être.)</li> </ul>
<b>Évaluation terminale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Culture musicale</li> <li>- Technique du langage musical</li> <li>- Créativité</li> </ul>
<p>Les mentions Honorable (dès 10/20), Bien ou Très-Bien permettent le passage dans le niveau supérieur ou dans le cycle supérieur pour la 4<sup>ème</sup> année avec l'obtention de l'attestation de formation musicale de cycle 1.</p>	

## Descriptif des épreuves de l'évaluation terminale en 1<sup>er</sup> cycle

Les épreuves de l'évaluation terminale sont communes aux différentes classes. La notation est effectuée par les membres de l'équipe pédagogique.

	<b>C1.2</b>	<b>C1.4</b>
<b>Culture musicale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire de reconnaissances sur des œuvres étudiées durant l'année : se rappeler du nom de l'œuvre, du compositeur, du style, de l'époque et de la formation instrumentale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire de reconnaissances sur des œuvres étudiées durant l'année : se rappeler du nom de l'œuvre, du compositeur, du style, de l'époque et de la formation instrumentale.</li> </ul>
<b>Technique du langage musical</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autodictée d'une œuvre travaillée en cours.</li> <li>- Questions de théorie sur la gamme majeure (place des 1/2ton et ton), les intervalles sans qualification, les nuances et les pulsations.</li> <li>- Lecture déchiffrée dans la clé propre à l'élève.</li> <li>- Lecture rythmique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autodictée d'une œuvre travaillée en cours.</li> <li>- Relevé rythmique en binaire et en ternaire.</li> <li>- Questions de théorie sur les degrés, les intervalles (avec nom, qualification, composition) et sur toutes les tonalités majeures et mineures.</li> <li>- Parcours de lecture préparé en clés de sol et fa.</li> <li>- Lecture déchiffrée avec notes, rythmes, nuances, phrasé et articulations en clés de sol et de fa</li> <li>- Lecture rythmique déchiffrée en binaire et en ternaire.</li> </ul>
<b>Créativité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mélodie accompagnée par le piano à chanter par cœur seul ou en petit groupe avec paroles puis noms des notes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mélodie accompagnée par le piano à chanter par cœur seul avec le nom des notes.</li> <li>- Composition personnelle (instrumentale ou numérique) ou improvisation mélodique en se basant sur une gamme donnée.</li> </ul>

## *2ème cycle*

### a) Organisation :

- Durée du cycle : de 3 à 5 ans
- Volume de cours hebdomadaire : 1h30 (18 élèves maximum en 2 groupes ou 15 élèves maximum en 1 seul groupe).
- Quatre niveaux : C2.1, C2.2, C2.3 et C2.4.

### b) Modalité d'évaluation :

En 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> année, l'évaluation est faite sous forme de contrôle continu.

En 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, l'évaluation est faite sous forme de contrôle continu pour le module ainsi qu'une évaluation terminale pour la partie formation musicale.

Une note minimale de 10/20 permettra le passage dans le niveau supérieur ou dans le cycle supérieur, pour la 4<sup>ème</sup> année, avec l'obtention de l'unité de valeur de formation musicale de cycle 2.

Au terme de ce cycle, sous condition d'obtention de l'unité de valeur de formation musicale de cycle 2, de la pratique collective et de la réussite à l'évaluation terminale dans la discipline dominante, un **Brevet d'Études Musicales (B.E.M.)** peut être délivré.

### c) Objectifs pédagogiques :

Dans la continuité du cycle 1, le 2<sup>ème</sup> cycle repose sur l'approfondissement des acquis et des méthodes permettant à l'élève d'acquérir une relative autonomie dans une pratique musicale individuelle et collective. Le cycle 2 est celui où se développe plus particulièrement la motivation individuelle et les choix personnels, c'est pourquoi le conservatoire propose un système modulaire où les élèves composent un parcours personnalisé en fonction de leurs besoins et de leur personnalité.

Ainsi, dans le prolongement du 1<sup>er</sup> cycle, le cycle 2 de culture poursuit l'apprentissage autour des trois grands axes de culture musicale, technique du langage musical et création musicale, pour lesquels il consolide et développe les acquisitions fondamentales tout en introduisant progressivement de nouvelles notions. Le tableau ci-après en donne le détail.

## Objectifs et acquisitions en fin de 2<sup>ème</sup> cycle

Champs disciplinaires	Modules	Objectifs et acquisitions
<b>Technique du langage musical</b>	Formation Musicale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de lire dans 5 clés et de comprendre la notation musicale en abordant des partitions plus complexes et en développant la rapidité de lecture.</li> <li>- Approfondir la compréhension des concepts théoriques (tonalités, cadences, chiffrages, notes étrangères...) et aborder l'étude de l'harmonie.</li> <li>- Etre capable de relever à 1 et 2 voix et de reconnaître les intervalles et les accords sur partitions.</li> <li>- Etre capable de lire et de relever des rythmes complexes et d'aborder les mesures à temps non-isochrones et équivalences.</li> </ul>
<b>Culture musicale</b>	Culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable d'identifier les différentes formes musicales et les différents styles musicaux.</li> <li>- Faire le lien avec les autres arts (danse, art plastique, art dramatique, littérature...) et autres cultures (pays...)</li> <li>- Comprendre les éléments structurels et stylistiques des œuvres musicales, en explorant des genres et des époques variés.</li> </ul>
<b>Création musicale</b>	Arrangement et improvisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable d'analyser la structure, la forme, l'harmonie, la mélodie et le rythme des morceaux pour développer sa créativité musicale.</li> <li>- Etre capable de relever des mélodies à son instrument puis les retranscrire sur partition.</li> <li>- Etre capable d'improviser mélodiquement en s'adaptant au style, sur une grille harmonique en utilisant des gammes ou des modes.</li> </ul>
	Chant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir une compréhension des fondamentaux de la technique vocale (respiration, soutien, posture et la projection de la voix).</li> <li>- Etre capable de chanter des œuvres à une ou plusieurs voix avec des paroles en français ou en langues étrangères.</li> </ul>
	Écriture et composition	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre à manipuler les éléments constitutifs de la composition musicale tels que la mélodie, l'harmonie, le rythme et la forme.</li> <li>- Etre en mesure de créer des compositions musicales originales en appliquant les concepts étudiés en classe. Cela peut impliquer la création de mélodies simples, l'expérimentation avec des harmonies de base et la compréhension des structures de base de la composition.</li> </ul>
	Musique Assistée par Ordinateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir manipuler des logiciels de création musicale. Comprendre et savoir utiliser l'interface, la création et l'édition de pistes, l'utilisation des bibliothèques sonores, l'automation et l'application d'effets audio de base.</li> <li>- Etre en mesure de créer des compositions simples en utilisant des boucles, la création de séquences à travers le clavier midi et l'enregistrement audio.</li> </ul>

## Contrôle en Cours de Formation en cycle 2

Outil pédagogique indispensable au suivi des élèves, il favorise l'harmonisation des niveaux et des compétences, et homogénéise l'enseignement tout au long du cursus. Le contrôle en cours de formation s'effectue chaque année en 2ème cycle.

Niveau	FM	Module	Passage
C2.1	Contrôle Continu	Contrôle Continu	Contrôle Continu
C2.2	Épreuves écrites en cours 50% Épreuves orales devant jury 50%	Contrôle Continu	Examen mi-cycle ≥10/20 (mention honorable)
C2.3	Contrôle Continu	Contrôle Continu	Contrôle Continu
C2.4	Épreuves écrites en cours 50% Épreuves orales devant jury 50%	Contrôle Continu	Examen fin de cycle ≥10/20 (mention honorable)

Évaluation en cycle 2	
<b>Contrôle continu</b>	Assiduité, ponctualité, travail personnel, participation en cours, participation aux projets...
<b>Évaluation terminale</b>	- Épreuves écrites de FM - Épreuves orales de FM
Les mentions Honorable (dès 10/20), Bien ou Très-Bien permettent le passage le passage dans le niveau supérieur avec l'obtention de l'unité de valeur de formation musicale de cycle 2.	

## Descriptif des épreuves de l'évaluation terminale de F.M. en cycle 2

Les épreuves de l'évaluation terminale sont communes aux différentes classes. La notation est effectuée par les membres de l'équipe pédagogique.

	<b>C2.2</b>	<b>C2.4</b>
<b>Culture musicale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire de reconnaissance de styles, d'époques et de genres instrumentaux.</li> <li>- Questionnaire sur des œuvres travaillées en cours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire de reconnaissance de styles, d'époques et de genres instrumentaux.</li> <li>- Questionnaire sur des œuvres travaillées en cours.</li> </ul>
<b>Technique du langage musical</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relevé mélodique en clé de sol</li> <li>- Relevé de rythmes en binaire et en ternaire.</li> <li>- Questions de théorie portant sur tous les intervalles, toutes les tonalités M et m, les cadences (demi et parfaite), les ornements, la formation des accords de 3 sons (majeurs et mineurs) ainsi que le chiffrage des accords à 3 sons.</li> <li>- Lecture de clés déchiffrée (en clés de sol et de fa).</li> <li>- Parcours de lecture préparé sur partition en clés de sol, de fa et d'ut3.</li> <li>- Lecture rythmique en binaire, en ternaire et à la blanche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relevé mélodique à 2 voix (clés de sol et de fa).</li> <li>- Relevé de rythmes en binaire, en ternaire et à la blanche.</li> <li>- Questionnaire de théorie basé sur un texte musical avec en plus les notes étrangères, le mineur mélodique, les cadences plagale et rompue, la formation des accords augmentés et diminués ainsi que le chiffrage des accords de 7ème de dominante.</li> <li>- Lecture de clés déchiffrée (clés de sol, de fa, d'ut3, d'ut4 et d'ut1) et lecture d'accords d'un quatuor à cordes.</li> <li>- Parcours de lecture préparé sur partition.</li> <li>- Lecture rythmique avec en plus des mesures à temps non isochrones et équivalences.</li> </ul>
<b>Créativité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Composition, arrangement ou improvisation.</li> <li>- Chant d'une mélodie accompagnée au piano avec paroles en français ou en langues étrangères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Composition, arrangement ou improvisation.</li> <li>- Chant à 2 voix accompagné au piano avec paroles en français ou en langues étrangères.</li> </ul>

### 3<sup>ème</sup> cycle

Le 3<sup>ème</sup> cycle permet à l'élève d'approfondir sa pratique et sa culture, en vue de conduire de manière autonome un projet artistique riche et structuré. Composé d'un ensemble cohérent de modules suivant un cahier des charges défini en concertation entre l'établissement et l'élève, le cursus saura s'adapter aux besoins de l'élève à ce stade de son développement.

#### a) Organisation :

- Durée du cycle : de 2 à 4 ans
- Volume de cours hebdomadaire de Culture et créativité : 2h30 minimum, dont au moins 1h30 de FM et 1h de module.
- Un seul niveau de cours, à suivre pendant deux ans au minimum : C3.1 et C3.2.

**La discipline principale de formation musicale** est répartie sur 2 niveaux : C3.1 et C3.2. L'évaluation est faite en 3C1 sous forme d'évaluation continue. En C3.2, l'évaluation terminale est faite en cours pour la partie écrite et devant un jury pour l'oral.

**Le parcours modulaire** est défini en fonction des souhaits et des besoins des élèves. Chaque module est décliné en plusieurs niveaux : niveau 1 (initiation), niveau 2 (approfondissement) et niveau 3 (spécialisation). Des élèves de niveaux différents peuvent participer au même cours mais avec des objectifs distincts.

Tous les modules font l'objet d'une évaluation continue. Les notes sont attribuées par la direction de l'établissement sur proposition de l'équipe pédagogique. Chaque niveau se valide de 1 à 2 ans par une note minimale de 10/20.

#### Liste des modules associés avec leurs objectifs

Analyse : Identifier, décomposer et comprendre les mécanismes d'élaboration d'œuvres du répertoire.

Chant et polyphonie : Approfondir sa pratique vocale et aborder le répertoire mélodique et polyphonique.

Direction d'ensembles : Découvrir les principes de fonctionnement et acquérir les bases de la direction d'orchestre.

Écriture-Composition-Arrangement (ECA) : Développer la créativité des élèves en les accompagnant depuis la première inspiration jusqu'à la création publique.

Au terme de ce cycle, une note minimale de 10/20 dans la discipline principale et la validation de 2 modules de niveau 1 permettent l'obtention du **Certificat d'Études Musicales (CEM)** de formation musicale.

## Objectifs et acquisitions en fin de 3ème cycle

Champs disciplinaires	Modules	Objectifs et acquisitions
<b>Technique du langage musical</b>	Formation Musicale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser la lecture musicale. Etre capable de lire des partitions complexes dans les 7 clés.</li> <li>- Etre capable de relever à l'écrit des mélodies à 2 et 3 voix, des rythmes complexes et des harmonies.</li> <li>- Développer sa compréhension de la théorie musicale, y compris l'harmonie avancée, les modes, les cadences...</li> </ul>
<b>Culture musicale</b>	Analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de produire un discours pertinent sur des œuvres de styles et époques différentes, en utilisant le vocabulaire analytique.</li> <li>- Etre capable de situer un extrait dans l'histoire de la musique, en argumentant son choix, et de décrire ses éléments essentiels (genre, mouvement, tonalité, caractère, instrumentation).</li> <li>- Savoir décrire une structure d'organisation musicale, en s'appuyant quand c'est possible sur un plan tonal synthétique.</li> <li>- Etre capable, à l'écoute ou à la lecture d'une pièce, de repérer et de présenter quelques éléments musicaux saillants présentant un intérêt analytique, esthétique ou interprétatif.</li> </ul>
<b>Création musicale</b>	Chant et polyphonie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir chanter en soignant la justesse, l'intonation et la musicalité.</li> <li>- Etre capable d'interpréter des mélodies accompagnées par le piano, d'époques et de styles différents avec paroles en français ou en langue étrangère.</li> <li>- Etre capable de tenir sa partie dans un chant à plusieurs voix.</li> </ul>
	Direction d'ensembles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de produire une battue régulière, visuellement compréhensible et musicalement cohérente, sur un répertoire de caractéristiques variées.</li> <li>- Avoir une bonne compréhension et une mise en œuvre suffisamment convaincante des gestes d'action fondamentaux : départ – arrêt – levée – point d'orgue – ralenti.</li> <li>- Etre capable de transmettre une énergie appropriée à un ensemble de musiciens pour les aider à jouer harmonieusement et ensemble.</li> <li>- Etre capable d'utiliser tous les outils (solfégyques et autres) en sa possession pour s'approprier au maximum le texte musical qui sera dirigé.</li> </ul>
	Écriture Composition Arrangement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir les bases techniques de l'écriture musicale dans ses composantes de mélodie, d'harmonie de contrepoint et d'instrumentation.</li> <li>- Apprendre l'art compositionnel de la gestion d'un matériau thématique et l'équilibrage de son expression dans le déroulé musical (forme, parcours énergétique, renouvellement de l'intérêt).</li> <li>- Etre capable de mener un projet d'écriture musical depuis les premières idées jusqu'à sa création par des musiciens en situation publique, intégrant l'édition numérique de la partition.</li> </ul>

## Contrôle en Cours de Formation (CCF) en Cycle 3

Outil pédagogique indispensable au suivi des élèves, il favorise l'harmonisation des niveaux et des compétences, et homogénéise l'enseignement tout au long du cursus. Le contrôle en cours de formation s'effectue chaque année en 3ème cycle.

Niveau	Discipline principale	Modules associés	Passage et validation
C3.1	Évaluation continue	Évaluation continue	Évaluation continue
C3.2	Épreuves écrites en cours 50% Épreuves orales devant jury 50%	Évaluation continue	Examen $\geq 10/20$ (Mention honorable)

Évaluation en cycle 3	
<b>Évaluation continue</b>	Modalités propres à chaque module ou discipline. Évaluation par l'enseignant.
<b>Évaluation terminale dans la discipline principale</b>	Épreuves écrites et/ou orales devant un jury
<p>En cycle 3, Les mentions Honorable (dès 10/20), Bien ou Très-Bien dans la discipline principale et la validation de 2 modules de niveau 1 permettent l'obtention du <b>certificat d'études musicales (C.E.M.)</b> de Formation Musicale.</p>	

## Descriptif des épreuves de l'évaluation terminale de F.M. en cycle 3

Les épreuves de l'évaluation terminale sont communes aux différentes classes. La notation est effectuée par les membres de l'équipe pédagogique et un jury.

	<b>C3.2</b>
<b>Culture musicale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire de reconnaissance des formes musicales (thème et variations, suites de danses, rondo, sonate).</li> <li>- Questionnaire de connaissance du répertoire (œuvres et compositeurs).</li> </ul>
<b>Technique du langage musical</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relevé mélodique à 2 et 3 voix et harmonique.</li> <li>- Relevé de rythmes en binaire, en ternaire, à la blanche et à la croche.</li> <li>- Reconnaissance de cadences, d'intervalles et d'accords</li> <li>- Questionnaire de théorie basé sur un texte musical portant sur les instruments transpositeurs, les intervalles, les notes étrangères, les modes, toutes les cadences, le chiffage et les renversements des accords de 3 et 4 sons.</li> <li>- Lecture déchiffrée mélodique dans les 7 clés et verticale d'un quatuor à cordes.</li> <li>- Parcours de lecture mélodique préparé sur partition à chanter avec le nom des notes simultanément à la diffusion de l'enregistrement.</li> <li>- Lecture rythmique déchiffrée en binaire, ternaire, avec mesures à temps non isochrones et équivalences.</li> </ul>
<b>Créativité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chants préparés à 1 ou 2 voix.</li> <li>- Harmonisation, composition, arrangement ou orchestration d'une pièce.</li> <li>- Jeu à l'instrument ou au chant de cette pièce.</li> <li>- Improvisation à l'instrument ou au chant sur des éléments donnés (harmonique, rythmique, mélodique).</li> </ul>

## *Cycles Menant au Diplôme National / Préparant à l'Enseignement Supérieur*

Ces deux cycles préparatoires font l'objet de textes réglementaires spécifiques ainsi que d'un fonctionnement obligatoire en réseau d'établissements – le Réseau Occitanie Méditerranée des conservatoires ou R.O.M. - qui en gère les modalités de fonctionnement.

Accessibles après validation du deuxième cycle ou en cours de troisième cycle, ils sont soumis, pour chacun d'eux, à une procédure d'admission permettant d'évaluer la motivation et les capacités des élèves intéressés. Cette procédure d'admission est définie par les établissements concernés conformément aux attendus des formations liées.

Pour l'année 2023/2024, les textes réglementaires étant encore en cours de parution, le réseau d'établissement a choisi de mutualiser une partie de ces deux formations.

### *Cycle Menant au Diplôme National (CMDN)*

Il est destiné à permettre aux élèves de conduire un projet artistique personnel exigeant. Il dispense un enseignement portant sur une discipline principale ainsi que sur des pratiques complémentaires permettant à l'élève d'acquérir le savoir-faire nécessaire à une pratique artistique et une culture musicale confirmées.

Ce cycle conduit au diplôme national d'études de musique, qui fait l'objet de textes réglementaires spécifiques. Son organisation pédagogique répond au référentiel de compétences prévu par arrêté. Dans ce cycle, l'enseignement de la discipline principale est assuré par un professeur territorial d'enseignement artistique ou un enseignant titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique.

Le diplôme national valide une pratique artistique consolidée, autonome et éclairée. Il sanctionne un parcours d'étude ayant permis d'acquérir différentes compétences regroupées en modules, selon la discipline dominante (module principal) choisie. Il permet à ses titulaires d'envisager la poursuite d'études musicales au niveau supérieur.

- **Durée du cycle :** 600 heures d'enseignement, réparties sur une durée de 2 à 4 ans.

### *Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES)*

Le cycle préparant à l'enseignement supérieur peut se substituer, se juxtaposer pour partie ou faire suite au cycle d'études conduisant au diplôme national. Ses contenus et son niveau d'exigence le destinent à permettre aux étudiants d'intégrer un établissement d'enseignement supérieur.

Il permet d'acquérir les connaissances et compétences d'un niveau suffisant pour prétendre à une poursuite d'études, notamment au niveau de l'enseignement supérieur.

Les étudiants inscrits dans un parcours CPES agréé peuvent être admis à passer le diplôme national d'études de musique selon des modalités prévues au règlement des études des établissements concernés.

- **Durée du cycle :** 750 heures d'enseignement réparties sur une durée de 2 à 4 ans.

#### a) Modalités d'admission

L'entrée en CMDN / CPES est soumise à un examen permettant de constater la capacité de l'élève à se projeter dans un parcours exigeant, et le cas échéant son projet de poursuivre une formation de musicien ou de musicologue dans l'enseignement supérieur.

L'accès au cycle menant au DNEM et au cycle préparant l'enseignement supérieur est soumis à un examen d'entrée comportant les épreuves suivantes :

- a) Une prestation ou une production de travaux en rapport avec la discipline principale ;
- b) Une épreuve de formation musicale mettant en évidence les capacités d'écoute et d'analyse du candidat ;
- c) Un entretien avec le jury.

À l'issue de ces épreuves, l'admission dans le cycle est décidée par le jury comprenant au moins une personne spécialiste de la discipline principale pour laquelle le candidat se présente.

#### b) Évaluation

Dans la discipline principale, **l'évaluation** est faite durant le cycle sous forme d'évaluation continue. Lors de la présentation du diplôme national, l'évaluation terminale est faite en cours pour la partie écrite et devant un jury pour l'oral.

**Le parcours modulaire** est défini en fonction des souhaits et des besoins des élèves. Chaque module est décliné en plusieurs niveaux : niveau 1 (initiation), niveau 2 (approfondissement) et niveau 3 (spécialisation). Des élèves de niveaux différents peuvent participer au même cours mais avec des objectifs distincts.

Tous les modules font l'objet d'une évaluation continue. Les notes sont attribuées par la direction de l'établissement sur proposition de l'équipe pédagogique. Chaque niveau se valide de 1 à 2 ans par une note minimale de 10/20.

Pour la liste des modules avec leurs objectifs, se référer au cycle 3.

Au terme de ce cycle, une note minimale de 10/20 dans le module principal et la validation des modules associés, complémentaires et optionnels requis, permettent l'obtention du **Diplôme National d'Études de Musique (DNEM)** de la discipline principale.

## Contrôle en Cours de Formation en CMDN et CPES :

Outil pédagogique indispensable au suivi des élèves, il favorise l'harmonisation des niveaux et des compétences, et homogénéise l'enseignement tout au long du cursus. Le contrôle en cours de formation s'effectue chaque année en 3ème cycle.

Niveau	Discipline principale	Modules associés	Passage et validation
<b>CMDN1</b> <b>CPES1</b>	Évaluation continue	Évaluation continue	Évaluation continue
<b>CMDN2</b> <b>CPES2</b>	Épreuves écrites et/ou orales devant un jury	Évaluation continue	Examen $\geq$ 10/20

Évaluation en CMDN et CPES	
<b>Évaluation continue</b>	Modalités propres à chaque module ou discipline. Évaluation par l'enseignant.
<b>Évaluation terminale dans la discipline principale</b>	Épreuves écrites et/ou orales devant un jury
Une note minimale de 10/20 dans le module principal et la validation des modules associés, complémentaires et optionnels requis, permettent l'obtention du <b>Diplôme National d'Études de Musique (DNEM)</b> de la discipline principale.	

## Définition des modules et unités d'enseignement

Selon la spécialité choisie (module principal), les contenus de formation menant au diplôme national varient et les maquettes pédagogiques liées varient.

### 1- Formation musicale

Les enseignements des différents modules permettent d'appréhender la musique écrite occidentale du Moyen-Âge à nos jours, ainsi que les formes principales dans les musiques de tradition orale (jazz, musiques traditionnelles, musiques actuelles amplifiées).

a) Module principal : <i>Formation musicale</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Audition et mémorisation, relevés, transposition</li><li>- Analyse auditive et commentaire d'écoute</li><li>- Déchiffrage vocal</li><li>- Lecture et analyse de partitions</li><li>- Histoire et esthétique</li><li>- Connaissance de la voix, des tessitures vocales, notion d'organologie des différentes familles instrumentales.</li></ul>
b) Modules associés
<ul style="list-style-type: none"><li>- Pratique musicale propre à l'élève, choisie dans l'offre de l'établissement [<i>instrument, chant, direction d'ensemble, culture musicale, écriture-composition</i>]</li><li>- Pratique vocale collective [<i>atelier chant – chœur d'agglomération – voix-en-scène</i>]</li><li>- <i>Module piano complémentaire</i> pour une initiation à la pratique du clavier (élèves non pianistes) et <i>module harmonisation au clavier</i> (élèves claviéristes).</li><li>- <i>Module direction d'ensembles</i>, pour une initiation à la direction d'ensembles vocaux et instrumentaux.</li><li>- Invention et improvisation</li></ul>
c) Modules complémentaires
<ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Module Ecriture - Composition – Arrangement</i> [ECA], permettant une initiation à l'harmonie et à l'écriture polyphonique, l'acquisition de bases en arrangement musical et orchestration ainsi que le développement de la créativité.</li><li>- <i>Module M.A.O.</i> : Informatique musicale et création assistée par ordinateur.</li></ul>
d) Modules optionnels
Ces modules optionnels, au contenu distinct des autres modules, doivent apporter une réelle plus-value, en cohérence avec la formation. Une initiation à une autre esthétique (musique traditionnelle ou musiques actuelles amplifiées) ou à une autre spécialité artistique (théâtre, danse, arts plastiques et visuels) est ici recommandée.

## 2- Direction d'ensembles instrumentaux ou vocaux

a) Module principal : <i>Direction d'ensemble</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Technique de direction : travail de l'audition, de l'écoute, de la gestique, de l'interprétation</li><li>- Interprétation des principaux répertoires du patrimoine et de la création</li><li>- Prise en charge d'un ensemble de manière autonome</li><li>- Conduite de répétition</li></ul>
b) Modules associés
<ul style="list-style-type: none"><li>- Pratique vocale ou instrumentale individuelle et collective</li><li>- Pratique complémentaire du clavier et bases de l'accompagnement</li></ul>
c) Modules complémentaires
<ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Module Formation musicale</i> (cf. détail cycle 3)</li><li>- <i>Module Analyse et culture musicale</i>, comprenant : lecture et analyse de partitions d'ensembles instrumentaux et vocaux, travaux d'écoute, éléments d'histoire de la musique, connaissance de répertoires instrumentaux ou vocaux d'époques, de styles et de formations et de traditions différents</li><li>- <i>Module Ecriture - Composition – Arrangement [ECA]</i>, permettant une initiation à l'harmonie et à l'écriture polyphonique, l'acquisition de bases en arrangement musical et orchestration ainsi que le développement de la créativité.</li><li>- <i>Module M.A.O.</i> : Informatique musicale et création assistée par ordinateur avec notions d'acoustique et de spatialisation du son.</li></ul>
d) Modules optionnels
Ces modules optionnels, au contenu distinct des autres modules, doivent apporter une réelle plus-value, en cohérence avec la formation. Une initiation à une autre esthétique (musique traditionnelle ou musiques actuelles amplifiées) ou à une autre spécialité artistique (théâtre, danse, arts plastiques et visuels) est ici recommandée.

### 3– Écriture

a) Module principal : <i>Ecriture – composition - Arrangement</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Étude de l’harmonie et de l’écriture polyphonique</li><li>- Réalisation de travaux dans des styles donnés ou de création avec cahier des charges</li><li>- Réalisation d’arrangements à destination de formations musicales du conservatoire ou d’ensembles amateur du territoire</li></ul>
b) Modules associés
<ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Module Formation musicale</i></li><li>- <i>Module Analyse et culture musicale</i>, comprenant : lecture et analyse auditive ou de partitions de répertoires d’époques variées, éléments d’histoire de la musique, connaissance de répertoires instrumentaux ou vocaux d’époques, de styles et de formations et de traditions différents, connaissance des différents systèmes de notation et de chiffrage des accords</li></ul>
c) Modules complémentaires
<ul style="list-style-type: none"><li>- Pratique vocale ou instrumentale, individuelle et collective</li><li>- Pratique complémentaire du clavier et bases de l’accompagnement</li><li>- <i>Module direction d’ensembles</i>, pour une initiation à la direction d’ensembles vocaux et instrumentaux.</li><li>- <i>Module M.A.O.</i> : Informatique musicale et création assistée par ordinateur avec notions d’acoustique et de spatialisation du son.</li></ul>
d) Modules optionnels
Ces modules optionnels, au contenu distinct des autres modules, doivent apporter une réelle plus-value, en cohérence avec la formation. Une initiation à une autre esthétique (musique traditionnelle ou musiques actuelles amplifiées) ou à une autre spécialité artistique (théâtre, danse, arts plastiques et visuels) est ici recommandée.